

## LA CONFESSION

Par le Père Alexandre Schmemmann

<http://www.eoc.ee/fr/orthodoxie/catechese/la-confession-2/>

La confession est certainement pour chaque prêtre consciencieux l'un des aspects les plus délicats et les plus difficiles de son ministère pastoral. Il y trouve d'une part le seul véritable objet de son activité pastorale : l'âme de l'homme pécheur, mais qui se tient devant Dieu. Mais d'autre part il acquiert la conviction que le Christianisme d'aujourd'hui est devenu purement nominal. Les concepts les plus élémentaires pour un Chrétien, de péché et de repentir, de réconciliation avec Dieu et de naissance à la vie nouvelle semblent s'être vidés de leur sens. Ces mots continuent d'être employés, mais leur contenu est loin du sens sur lequel est fondée notre foi chrétienne. Une autre source de difficultés est l'incompréhension pour la majorité des Orthodoxes, de l'essence même du sacrement de pénitence. En pratique, nous trouvons deux approches opposées de ce sacrement l'une juridique et formelle, l'autre psychologique.

Dans le premier cas, la confession est comprise comme une simple énumération des infractions à la loi, après quoi est donnée l'absolution des péchés et la personne est admise à la communion. La confession est alors réduite au minimum et dans certaines églises (en Amérique) elle est même remplacée par une formule générale que le pénitent lit dans un texte imprimé. Cette optique met l'accent sur le pouvoir du prêtre d'absoudre et remettre les péchés et cette absolution est considérée comme valable "en elle-même" quel que soit l'état de l'âme du pénitent. Si dans cet aspect des choses nous avons affaire à une tendance "latinisante", l'autre approche peut se définir comme "protestante". La confession devient alors une conversation d'où doit venir une aide, la solution des "problèmes" et des "questions". C'est un dialogue, mais pas le dialogue de l'homme avec Dieu, non : le dialogue de l'homme avec un conseiller réputé sage et expérimenté, disposant d'une panoplie de réponses toutes prêtes à toutes les questions de l'homme... Dans ces deux approches, on observe à l'évidence un obscurcissement et une déformation de la vraie manière orthodoxe de comprendre le sacrement de la confession.

Cette déformation a plusieurs raisons. Et sans avoir la possibilité de les énumérer toutes, ni même esquisser brièvement l'histoire très compliquée du développement dans l'Eglise du sacrement de pénitence, quelques remarques préliminaires s'imposent, avant de tenter d'indiquer une solution possible au problème que pose la confession.

A l'origine, le sacrement de pénitence était compris comme la réconciliation et la réunion à l'Eglise des excommuniés, c'est-à-dire des chrétiens exclus de l'assemblée (ecclesia) du Peuple de Dieu, de l'Eucharistie comme sacrement de l'assemblée, comme participation au Corps et au Sang du Christ. L'excommunié, c'est celui qui ne peut pas participer à l'oblation, et qui pour cette raison ne participe pas non plus à la "koinonia", à la communauté, à la communion. Et la réconciliation avec l'Eglise de l'excommunié était un long processus qui se terminait par la rémission des péchés, attestant le repentir, la condamnation du pécheur de son péché, le refus de son péché, par conséquent la réunion à l'Eglise. Le pouvoir d'absoudre et de remettre les péchés n'était pas conçu comme un pouvoir en soi, indépendant du repentir. Il était compris comme le pouvoir de témoigner du repentir accompli et par conséquent du pardon et de la réunion à l'Eglise c'est-à-dire du repentir et de son fruit : la réconciliation avec Dieu dans l'Eglise... L'Eglise, en la personne du prêtre, atteste que le pécheur s'est repenti et que Dieu "l'a réconcilié et uni" avec l'Eglise en Jésus-Christ. Et malgré toutes les modifications extérieures dans la pratique du sacrement de pénitence, c'est bien de cette façon originelle de comprendre le sacrement qui reste le point de départ pour l'explication orthodoxe du sacrement.

Mais cela n'exclut pas le fait que, et cela depuis le début, le ministère pastoral dans l'Eglise incluait obligatoirement le SOUCI DES AMES, c'est-à-dire la direction de la vie spirituelle des hommes et l'aide dans la lutte contre le péché et le mal. Mais au début, pourtant, ce souci des âmes n'avait pas de rapport direct avec le sacrement de pénitence. Et ce n'est que sous l'influence du monachisme dont la théorie et la pratique de la guidance spirituelle était fortement développée que le souci des âmes s'est inséré progressivement dans la confession. Et la sécularisation toujours croissante, la laïcisation de la société ecclésiale ont fait de la confession pratiquement la seule forme de guidance spirituelle [...]

La laïcisation de la société chrétienne signifiait avant tout qu'elle adoptait des façons de voir humanistes et pragmatiques qui ont considérablement obscurci la façon chrétienne de comprendre le péché et le repentir. La compréhension du péché comme rupture avec Dieu et avec la seule vie véritable – avec Lui et en Lui – a été obscurcie par un légalisme moraliste et ritualiste dans lequel le péché a été ressenti comme une infraction formelle à la loi. Mais dans une société auto-satisfaite et qui idolâtre l'homme, avec son étiquette de « convenances » et de « succès », même cette loi s'est peu à peu transformée. Elle a cessé d'être la norme absolue et s'est réduite à un code généralement admis et relatif de règles morales

On a fini par comprendre le prêtre comme une sorte de serviteur de ses paroissiens, au service de leurs besoins spirituels. Et la paroisse tout entière, comme organisation, veut que le prêtre soit le miroir dans lequel les gens peuvent contempler leur propre perfection. Est-ce que le prêtre ne doit pas tout le temps remercier quelqu'un et faire l'éloge des efforts, du soutien matériel et de la générosité ? Les péchés sont cachés dans le « secret de la confession » rigoureux et intime, tandis qu'à la surface tout va très bien. Et voilà cet esprit d'autosatisfaction, d'apaisement moral, qui pénètre notre vie ecclésiale de part en part.

Est-il possible de rétablir la compréhension et la pratique orthodoxe de la confession ? Oui, si nous avons le courage de commencer à la rétablir en profondeur et non en surface.

Ensuite, la confession doit être replacée dans le cadre du mystère de la pénitence (metanoïa) ; chaque sacrement comprend au moins trois moments constitutifs : la préparation, le rite lui-même, et enfin son « accomplissement ». Et bien que, comme on l'a dit plus haut, toute la vie et toute la prédication de l'Eglise soient en un certain sens une préparation à la repentance, un appel au repentir, l'exigence et la tradition d'une préparation toute spéciale des pénitents au sacrement n'en demeure pas moins.

Le but est de les éveiller à une véritable atmosphère de repentance, de les obliger à se concentrer non sur un péché particulier, mais sur l'état de péché, de limitation, de pauvreté spirituelle de toute leur vie, d'inventer pour cette vie des « moteurs » intérieurs... En quoi réside leur trésor ? Vers quoi leur cœur tend-il ? Comment considèrent-ils et quel usage font-ils du temps précieux de la vie que Dieu leur a donnée ? Pensent-ils à la fin vers laquelle ils s'acheminent irrévocablement ? Celui qui ne serait-ce qu'une fois dans sa vie a réfléchi à toutes ces questions et qui a compris, ne serait-ce qu'à la limite de sa conscience, que toute la vie ne peut être donnée qu'à Dieu, celui-là est déjà sur le chemin du repentir qui est déjà en soi porteur d'une force de renouveau, de conversion, de retour...

Le rite de la confession comprend : 1) les prières avant la confession, 2) l'appel à la repentance, 3) l'aveu des fautes du pénitent et le mandement à celui-ci et 4) l'absolution.

Il ne faut pas omettre les prières avant la confession. La confession n'est ni une conversation d'homme à homme ni une auto-analyse rationnelle. L'homme peut dire : « J'ai péché », sans éprouver le moindre repentir. Et si tous les sacrements comportent une sorte de changement, dans le sacrement de pénitence s'accomplit la transformation d'un « aveu des fautes » formel et humain en un repentir chrétien, où le pénitent, par la grâce, comprend le péché dans sa vie et aussi l'amour

total de Dieu pour l'homme, un amour qui englobe tout. Ce changement ne peut s'opérer qu'avec l'aide du Saint Esprit et son « épiclese », l'invocation du Saint Esprit pour qu'Il nous donne cette aide, et cette épiclese, ce sont les prières avant la confession.

Dans le sacrement de pénitence, le prêtre n'est pas un « procureur » non plus qu'un témoin sans voix et passif. IL EST L'IMAGE DU CHRIST, c'est-à-dire Celui Qui assume les péchés du monde, qui porte cette miséricorde et cette compassion infinie que seul le cœur de l'homme peut découvrir.

. Le but du confesseur est de détruire cette auto-satisfaction bourgeoise et superficielle, de placer l'homme en face de la sainteté et de la grandeur du dessein de Dieu sur lui, d'éveiller en lui la conscience que toute la vie est une lutte et un combat... Le christianisme est la « voie étroite » et l'acceptation du fardeau, de l'exploit et de la peine de cette voie étroite ; sans comprendre et accepter cela il n'y a aucun espoir de christianiser notre vie ecclésiale.

Selon la perspective orthodoxe il n'y a pas d'absolution là où il n'y a pas de repentir. Dieu ne reçoit pas l'homme qui n'est pas venu vers Lui. Et « venir à Lui » signifie se repentir, se convertir, porter un autre jugement sur la vie et sur soi-même. Voir dans l'absolution des péchés uniquement un pouvoir du prêtre et efficace quelles que soient les circonstances où les paroles de l'absolution sont prononcées, c'est dévier vers la magie sacramentelle, condamnée par tout l'esprit et la tradition de l'Eglise orthodoxe.

C'est pourquoi l'absolution des péchés est impossible si l'homme, premièrement, n'est pas orthodoxe, c'est-à-dire s'il nie ouvertement et consciemment les dogmes essentiels de l'Eglise et s'il persiste à vouloir demeurer dans son état évident de péché : par exemple la vie dans l'adultère, un métier déshonnête, etc... et si enfin il dissimule ses péchés ou s'il ne voit pas qu'il est dans le péché.